Avis public de référendum

Municipalité de Wentworth-Nord Date du scrutin Le 9 juillet 2023

Par cet avis public, Monsieur Ron Kelley, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les règlements suivants sont ouverts aux votes :

Règlement 2017-498-19-H-71
Règlement 2017-498-19-H-70
Règlement 2017-498-19-I-04
Règlement 2017-498-19-CONS-08

2. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné à la date et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche le 9 juillet 2023, de 10 h à 20 h, au Centre communautaire de Laurel, au 3470, route Principale, Wentworth-Nord.**

3. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 29 juin 2023.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 23 juin 2023

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 3 juillet, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 7 juillet 2023 à 16h30.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Véronique Cronier

5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection, Ron Kelley
Adresse : 3488, route Principale, Wentworth-Nord, Québec, J0T 1Y0
Téléphone : (450) 226-2416 poste 36

Donné à Wentworth-Nord, le 30 mai 2023

Ron Kelley

_____

Président d'élection

SMC-1 (22-03)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5